Notre prochain feuilleton

"LA PETITE FILLE DE TANTE VICTOIRE"

Surveillez notre numéro de la semaine prochaine.

Novembre 1935

	3, à 6 10, à	Soleil entre au Sagittaire le 23, à minuit 35 m. b. 12 m. du soir. d. D.Q. le 17, à 7 h. 36 b. 12 m. du matin. d. N.L. le 25, à 9 h. 36 ov. 1 mills duine heure et quarante-ci	
I ours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil LevCou
22 Vend, 23 Sam, 24 DIM, 25 Lundi 26 Mardi 27 Merc, 28 Jeudi	r vr r b	Sainte Cécile, Vierge, Mart. Saint Clément I. Pape, Mart. XXIV apr. la Pentec. V. Nov. Kyr. d. Dim. Sainte Catherine, Vierge, Mart. Saint Sylvestre, Abbé. De la férie.	7 0 4 5 7 1 4 4 7 2 4 3 7 4 4 2 7 6 4 2 7 7 4 1 7 8 4 1

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au "BULLETIN DE LA FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

tla deuxièn e couleur est pour la Solentité

Une Chambre canadienne d'Agriculture

Nous avons une Chambre de Commerce canadienne. Aujourd'hui il est question de donner suite à un vœu formulé au début du printemps dernier et de doter l'agriculture de ce pays d'une Chambre Canadienne

Une grande conférence agricole doit être tenue les 26, 27 et 28 courants à l'hôtel Royal York à Toronto. Toutes les sociétés agricoles nationales, provinciales ainsi que tous les journaux sont invités à envoyer des délégués à ce congrès national, la réunion étant appelée dans le but de considérer s'il y a opportunité de fonder une Chambre d'Agriculture canadienne.

L'ordre du jour de cette conférence comporte l'étude et la discussion de plusieurs affaires importantes concernant notre agriculture comme l'Office des débouchés commerciaux pour les produits naturels, le brûlant problème des banques et des chemins de fer dans la mesure que ces institutions affectent l'agriculture, le Crédit Agricole et la loi des Concordats entre cultivateurs et leurs créanciers. Tous les délégués à ce congrès auront la liberté de réclamer l'attention du congrès sur tout sujet se rapportant à l'amélioration de l'Agriculture canadienne. Ce congrès a été préparé par un comité canadien qui fut nommé le la congrès de la

lors d'une conférence nationale tenue à Ottawa en février dernier, dit, dans son avis de convocation, le secrétaire du comité d'organisation M. H. B. Cowan.

Si vous aimez la vérité

Il n'est pas vrai comme l'a prétendu récemment un organe hebdomadaire politique des Cantons de l'Est que nous, de la province de Québec, nous importons 100% de nos engrais alimentaires ou provende tels que gru, son, blé d'Inde, etc.; 40% de notre avoine; 40% de nos pois, 85% de nos graines fourragères, 100% de nos céréales de table; 40% de notre bœuf; 85% de nos chevaux et 100% de nos instruments aratoires.

Si vous aimez être bien renseigné, croyez-en les chiffres suivants qui ont au moins le mérite de provenir de sources sérieuses

A ceux qui prétendent que nous importons 100% de notre blé voulez-vous répondre qu'en 1934 63,800 acres étaient ensemencées de blé et que la récolte cette année-là était estimée à 1,245,000 boisseaux. Voir le Bulletin mensuel de la Statistique agricole, Ottawa, vol. 28, No 317, page 10 et Rapport sur les Récoltes, Québec, 1934, page 27. De plus M. Lamontagne statisticien du Ministère de l'Agriculture nous déclare que 47% du blé récolté dans la province de Québec servait à la fabrication du pain, laissant 663,600 boisseaux à utiliser comme provende

bétail; 48,150,000 minots d'avoine dont un surplus pour la semence de 200,000 boisseaux; 3,132,000 boisseaux d'orge; 91,000 boisseaux de seigle 21,400 boisseaux de lin; 3,335,000 boisseaux de sarrasin; 3,432,00 minots de grains mélangés, soit un total de 1,077,768 tonnes de provende. Chaque année notre production augmente et nos importations diminuent évidemment.

Nous importons 40% de nos pois, encore une affirmation aussi fausse que gratuite. En 1934, répondrez-vous, nous avions dans Québec, 19,100 acres en culture de pois secs et la récolte était estimée à 317,000 boisseaux. On a certainement oublié de dire que notre province occupe le deuxième rang pour cette culture dans le Dominion. Il faut bien se rappeler que certains sols de notre province ne sont pas favorables à la

Nous importerions, selon le même auteur 100% des fèves que nous consommons. La vérité c'est que nous récoltons plus de fèves que toutes les autres provinces canadiennes, sauf une seule, Ontario, soit pour

l'année 1934, 68,600 boisseaux.

A propos de graines fourragères on affirme encore des faussetés. La vérité nous commande de répondre qu'en 1934, au 10 novembre, les producteurs organisés du Québec avaient quelque 2,000,000 lbs de graine de mil et de trèfle à offrir à leurs concitoyens et à l'étranger. Ces

chiffres ont été publiés et confirmés par des publications officielles.

"Nous importons, dites-vous," 100% de nos céréales de table. En fait Québec ne possède pas de manufactures de céréales de table. Il ne faut pas oublier que nos populations rurales font encore préparer locale-

ment leur gruau d'avoine; moudre leur sarrasin pour l'alimentation domestique; encore une déclaration qui sent la mauvaise foi ou une ignorance coupable de notre vie agricole.

Nous importons 40% de notre viande de bœuf. C'est faux et M. Godbout le prouve par les faits suivants que vous aimerez savoir. "L'agriculture de Québec étant à base d'industrie laitière, notre population bovine, tout le monde le sait, se compose en grande partie de vaches laitières. Cependant l'élevage du bœuf de boucherie a été encouragé par le Gouvernement provincial, spécialement dans les Cantons de

A noter que dans notre province sur 100 bovins élevés, 14 sont abattus sur la ferme, 24 vendus sur pied, et sept de ces derniers passent par les cours à bestiaux. Une quantité considérable de bœuf produit dans Québec est fournie au commerce local et même à nos grands marchés, mais sans passer par les avenues ordinaires du commerce et sans laisser de traces dans les statistiques.

Nous importons 85% de nos chevaux. Peut-être en est-il ainsi des chevaux vendus par les commerçants, mais la plupart du temps, les chevaux élevés sur nos fermes, sont vendus d'individu à individu sans passer par le commerce.

Erreur de même en ce qui concerne les pommes de terre. Nous en importerions 5000 wagons c'est fort exagéré. Les véritables chiffres les En 1931, 2,834 wagons; 1932, 3,515; 1933, 2,860 pour 1934, 3,428. On a encore là écorché passablement la vérité. On ne parle pas des exportations que nous faisons de cette denrée agricole de primeur. On ne dit pas non plus qu'une bonne proportion des pommes de terre achetées du dehors par nos commerçants sont ré-exportées sur Ontario.

En ce qui concerne les importations de machines aratoires, de wagons de fermes, de voitures pour chantiers. On s'est plu encore là à majorer les chiffres. Et nos industries de machines agricoles provinciales, nous en avons à Rimouski, St-André, L'Islet, Montmagny, Ste-Croix, Pont-Rouge, Plessisville, Victoriaville, Durham, Waterloo, Terrebonne, Ste-Thérèse de Blainville, Warwick, Coaticook et ailleurs que manufacturent-elles donc? Evidemment notre jeune confrère n'a pas beaucoup voyagé dans notre province s'il ignore ces faits.

Le côté de la lorgnette qui rapetisse les objets n'est pas plus vrai que le côté qui les grossit. Quand nous restons dans le domaine de la vérité nous sommes toujours en meilleure compagnie.

Et l'affaire est conclue

Le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada est signé. Les journaux du matin nous apportent cette intéressante nouvelle et nous donnent plusieurs détails sur la nature des accords conclus entre les deux pays. Mais comme nous devons livrer notre copie à l'imprimeur à l'instant même, nous sommes forcés d'attendre à la semaine prochaine pour publier, des clauses de cette entente commerciale, celles qui intéressent particulièrement la classe agricole canadienne en général et les cultivateurs de la province de Québec en particulier.

Disons pour l'instant que toutes les provinces bénéficieront du présent traité que vient de signer le premier ministre du Canada. Les deux grandes provinces de l'est, Ontario et Québec, profiteront des réductions du tarif américain sur le bois, le bétail, les vaches laitières, la crème, les graines de trèfle et de gazon, les navets, le sucre d'érable, le feldspath, le foin, les volailles vivantes, les poulets abattus, les ferro-alliages, l'a-

cide acétique et certains poissons d'eau douce. Dans notre prochain numéro, nous donnerons principalement quels sont les droits qui seront imposés à l'avenir sur l'entrée de ces produits aux Etats-Unis à compter du premier janvier 1936, date où l'accord entre en vigueur. Nous verrons de même l'autre côté de la médaille, car tout accord commercial entre deux pays implique des con-cessions mutuelles; si le Canada obtient des avantages de ses voisins du sud, il est clair qu'en retour les Américains s'assurent des avantages commerciaux qui les favorisent, c'est ce que nous verrons prochaine-

Il y a lieu de spécifier que cet accord commercial est fait pour une durée de trois ans et que des contingentements ont été fixés en ce qui concerne l'exportation de quelques produits agricoles et du bétail.

MM. Roosevelt et King viennent de donner raison aux plus sages de nos économistes qui prêchent depuis la crise que nous mourrons d'un nationalisme économique outrancier. L'exemple que viennent de donner au monde les deux grands pays de l'Amérique du nord en favorisant ainsi les échanges commerciaux aura peut-être une influence solutaire que le commercia produit. salutaire sur le commerce international mondial.

'La Commission d tière de la province pas été créée dans dre de l'argent dan consommateurs p intérêts des grand distribution des prodéclare catégorique rable Adélard Goo de l'Agriculture de an communiqué transmettre à la p

"Certaines critic fiées ayant été fo quelque temps à c ministre de l'Agricu déclaration, "je cr mon devoir, en tou la Commission d'In de répondre publi assertions erronées pale est que les co fixant le prix mini lait doit se vendre urbains, servent le teurs au détriment teurs, et ce, sans qu retire le moindre av politique.

"Rien n'est plu vérité et des chiff contrôlés le démo ment. En 1930, le 12.8c la pinte à M Québec; 11.0c à Sh Trois Rivières. E moyen dans ces mê le suivant: 9.709 9.666c à Québec;

Monsieur le Président

Messieurs:

Je tiens tout d'abo bureau de direction l'Industrie Laitière q e son dévoué secréta Dion, a bien voulu me m'inviter à vous adre n'en suis pas à ma pr votre jolie ville, j'y su onze ans accompagné frères, M. Georges B démonstration de clas et fabricants de ce dis

Nous avions avec lons représentant les afin de renseigner les classification. Nous les principaux centres afin de mieux faire mode de classifier et doigt les points faibles fromage. Je n'ai pas faire une longue disse ification, je craindra des choses que vous a bien des fois, je me bo connaître les défauts l notre beurre canadien

La saveur est bien le Les saveurs qui sont r qui laissent à désirer bien des cas par qu de la fabrique, surtou mal entretenues ou par la crème manquai le cultivateur ou à la servée à une trop hau